



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE TRADUCTION  
ET D'INTERPRÉTATION

# Préinscription à la Faculté de traduction et d'interprétation 2012-2013

**Préinscription à envoyer par courrier postal à la Faculté avant le 31 janvier 2012 dernier délai,  
à l'adresse : Uni Mail – Faculté de traduction et d'interprétation - Secrétariat des étudiants  
40, Bd du Pont d'Arve / CH-1211 GENEVE 4**

Nom:	
Prénoms:	
Date de naissance:	
Nationalité:	
Adresse:	
E-mail:	
Téléphone:	
Fax:	
Titre du diplôme secondaire (maturité, baccalauréat, etc...): Pays et date d'obtention :	
Titre du dernier diplôme universitaire: Université d'obtention et pays:	

## INSCRIPTION AUX EXAMENS D'ADMISSION

**Veillez indiquer ci-dessous votre choix de langues pour l'inscription aux examens d'admission:**

<p><b>Pour le Ba en communication multilingue:</b> Indiquez votre choix de langues active (A) et passives (B et C). Voir Règlement d'études dès l'art. 2</p>	<p>(A) _____ (B) _____ (C) _____</p>
--	--

<p><b>Pour la Ma en traduction et le Certificat complémentaire en traduction:</b> L'accès aux études de la Ma en traduction est autorisé uniquement aux titulaires d'un titre universitaire, soit: Ba ou diplôme reconnu équivalent (voir Règlement d'études dès l'art. 32). Pour le Certificat complémentaire en traduction, voir Règlement d'études dès l'art. 52</p>	<p>(A) _____ (B) _____ (C) _____ (D) _____</p>
---	--

<p><b>Dates des examens d'admission au Ba en communication multilingue, à la Ma en traduction et au Certificat compl. en traduction</b></p>	<p><b>du 10 au 12 avril 2012</b></p>
---	--------------------------------------



**POUR LA MAÎTRISE (MA) EN INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCE :**

Parmi les combinaisons linguistiques ci-dessous, veuillez **entourer la combinaison de votre choix** pour les examens d'admission en indiquant également les langues (liste des combinaisons linguistiques et plans d'études disponibles sur le site web de la Faculté . Voir Règlement d'études dès l'art. 69)

A1-A2	A1-B1-C1	(A1) _____ (A2) _____
A1-Bsim	A1-B1-C1-C2	(B1) _____ (B2) _____ (Bsim) _____
A1-Bsim-C1	A1-C1-C2	(C1) _____ (C2) _____ (C3) _____
A1-B1-B2	A1-C1-C2-C3	

**POUR LE CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE EN INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCE:**

Les combinaisons ci-dessous exigent l'obtention de la Ma en interprétation de conférence ou d'un diplôme reconnu équivalent par la Faculté (voir Règlement d'études dès l'art. 91). La lettre soulignée correspond à la langue rajoutée ou modifiée.

(Veuillez entourer la combinaison choisie en indiquant la langue)

A1-A2- <u>C</u>	A- <u>B</u> -C	(B) _____ (Bsim) _____
A- <u>B</u> sim-C	A-B-C1-C2- <u>C3</u>	(C ou C1) _____
A- <u>B</u> sim-C1-C2	A-Bsim-C1- <u>C2</u>	(C2) _____ (C3) _____

<b>Dates des examens d'admission à la Ma en interprétation et au Certificat complémentaire en interprétation</b>	<b>Les écrits : du 26 au 29 mars 2012 Les oraux: du 18 au 23 juin 2012</b>
--	--

Date et signature du candidat:.....

**Veuillez joindre les documents suivants à la préinscription :**

- CV
- photocopie du dernier relevé de notes ainsi que du diplôme secondaire obtenu ou, si en cours d'obtention : attestation d'études pour 2011-2012
- photocopies de tous les relevés de notes et diplômes universitaires obtenus
- photo format passeport
- lettre de motivation **en français ou en anglais** pour les candidats à la **Ma en interprétation de conférence**
- lettre de motivation rédigée dans la **langue active de la combinaison** pour les candidats à la **Ma en traduction**

\*Veuillez faire traduire vos diplômes dans une des langues suivantes si nécessaire: français ou anglais ou allemand ou espagnol ou italien (uniquement pour les titulaires de diplômes arabe, chinois, japonais ou une autre langue que celles indiquées ci-dessus). Si vous déposez votre candidature pour la Ma en traduction et la Ma en interprétation, veuillez remplir un seul dossier de préinscription.

**Attention: chaque candidat-e devra se renseigner sur "les conditions d'immatriculation" directement auprès de l'Espace administratif des étudiants de l'Université de Genève ([www.unige.ch/dase/buim/conditions\\_immat/](http://www.unige.ch/dase/buim/conditions_immat/)), pour savoir s'il ou elle remplit les exigences d'inscription à l'Université de Genève. A cet effet, un 2<sup>ème</sup> dossier complet, celui de "la demande d'immatriculation", devra être complété et envoyé avant le 30 avril 2012 à l'Espace administratif des étudiants de l'Université de Genève. L'accès aux études à la Faculté est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions d'immatriculation à l'Université de Genève et qui, de plus, ont réussi un examen d'admission conformément à l'art. 27 du Règlement transitoire de l'Université et aux dispositions prévues par le Règlement d'études de la Faculté.**



**Suite de l'inscription avec choix des villes à l'étranger pour 2012-2013 :**

**Buenos Aires (Argentine) – San Francisco ou Boston (USA)  
Tunis (Tunisie)**

Comme indiqué sur le site web de la Faculté (voir l'information sous chaque diplôme), il est prévu en 2012 d'organiser les examens d'admission dans trois des quatre villes citées ci-dessus ainsi qu'à Genève.

En fonction de votre langue active et de votre lieu de domicile, et seulement si vous souhaitez passer **les examens d'admission du 10 au 12 avril 2012 à l'étranger**, veuillez indiquer d'un  la ville dans laquelle vous désirez les passer.

Veuillez tenir compte du choix du diplôme postulé et de la combinaison que vous avez déjà indiquée en pages 1 et 2 de cette préinscription :

Villes	Langues actives	Examens d'admission
<input type="checkbox"/> Buenos Aires (Argentine)	Espagnol →	Ba en communication multilingue
	Espagnol →	Ma en traduction
<input type="checkbox"/> San Francisco (USA)	Espagnol →	Ba en communication multilingue
<input type="checkbox"/> Boston (USA)	Anglais et Espagnol →	Ma en traduction
	Anglais →	Ma en interprétation de conférence (les écrits)
<input type="checkbox"/> Tunis (Tunisie)	Arabe →	Ba en communication multilingue
	Arabe →	Ma en traduction
	Arabe →	Ma en interprétation de conférence (les écrits)

**Important**

La Faculté se réserve le droit de ne pas organiser les examens d'admission dans les villes à l'étranger si le nombre de candidatures n'est pas suffisant. Vous serez informé dès février 2012 sur le site web de la Faculté de traduction et d'interprétation de la décision prise concernant chaque ville. Les candidats concernés par l'annulation seront par conséquent invités à passer leurs examens à Genève.

*J'ai pris connaissance des informations de la présente, j'accepte les conditions énoncées et j'envoie par courrier postal les 3 pages de la préinscription ainsi que les annexes demandées.*

Signature : ..... Date : .....